



Collectif pour l'accès à la psychothérapie
Coalition for Access to Psychotherapy

Communiqué

Création d'un programme public de psychothérapie

MONTREAL, le 4 décembre 2017 – L'annonce faite par le ministère de la Santé et des Services sociaux le 3 décembre 2017 d'investir 35 M \$ récurrents pour implanter des services accrus en psychothérapie est une excellente nouvelle. Elle représente un grand pas dans la bonne direction pour assurer l'accès équitable aux services psychologiques.

Ce financement s'ajoute aux 15 M\$ alloués aux services psychologiques pour les jeunes en difficulté annoncés le 28 novembre dernier. Ces annonces signifient d'abord une prise de conscience des besoins criants en santé mentale et des choix de traitements pertinents qui doivent être offerts aux jeunes et aux adultes. Plus précisément, l'annonce faite le 3 décembre reconnaît la psychothérapie comme élément efficace en intervention précoce, de traitement et de prévention des problèmes de santé mentale.

Le Collectif pour l'accès à la psychothérapie affirme que nous nous entendons enfin sur les besoins non comblés et sur la solution à privilégier. C'est une décision importante qui mérite d'être soulignée.

« La mise en place de mesures permettant d'accroître l'accès à la psychothérapie est souvent vue comme une dépense, mais elle est en fait un investissement dans la santé qui engendre des bénéfices pour les individus, leurs familles, les employeurs et la société en général » souligne M. Michael Sheehan, Co-porte-parole du Collectif pour l'accès à la psychothérapie. *« Ce qui importe par cette décision, c'est que les personnes atteintes de trouble mental ou de détresse psychologique puissent avoir un accès rapide à des consultations psychologiques avec des intervenants qualifiés ».*

Le Collectif pour l'accès à la psychothérapie réunit plusieurs organismes et experts reconnus dans le domaine des services de santé et des services sociaux; il entend offrir toute sa collaboration pour faciliter le déploiement des services. Pour le Collectif, cette annonce démontre l'engagement du MSSS à rendre accessibles les services de

psychothérapie pour tous ceux et celles qui le requièrent, mais qui ne sont pas assurés pour les services psychologiques.

Au sujet du Collectif pour l'accès à la psychothérapie

Le Collectif pour l'accès à la psychothérapie a été créé en 2013 pour jouer un rôle actif afin d'actualiser la recommandation du Commissaire à la santé et au bien-être du Québec, dans le cadre de son appréciation des services de santé mentale, portant sur l'accès aux services de psychothérapie. S'inspirant des objectifs de prévenir les maladies mentales, d'améliorer les soins et services en santé mentale et de réduire la souffrance des personnes atteintes de maladies mentales et celle de leurs proches, le Collectif considère que les services de psychothérapie doivent faire partie des traitements offerts par le régime public.

Pour en savoir plus au sujet du Collectif pour l'accès à la psychothérapie : capqc.ca/fr

-30-

Renseignements :

Rita Cavaliere

Collectif pour l'accès à la psychothérapie

T : 514 973-0932

info@capqc.ca